



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	44
Absents :	24	- dont POUR :	44
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	11	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PONTET Annie
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	Mme NALLET Christine	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
M. MASSIP Frédéric
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-087

HABITAT – Subvention pour la réhabilitation de logements dans le cadre de la participation de LMV au programme d’intérêt général départemental

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020-28 en date du 27 février 2020 portant approbation du PLH 2020-2025 ;
- Vu la délibération n°2019-555 du 20 septembre 2019 du conseil départemental de Vaucluse adoptant les conventions du 5^{ème} programme d’intérêt général 2020-2023, l’une portant sur les propriétaires occupants et l’autre sur les propriétaires bailleurs ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020-129 en date du 15 octobre 2020 approuvant le principe de participation au 5^{ème} PIG départemental 2020-2023 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date 14 mars 2024 ;
- Vu les demandes subventions suivantes :

Dans le cadre de son programme local de l’habitat 2020-2025, LMV Agglomération a décidé de contribuer au PIG, dans la limite de 50 000€ annuels, en abondant les aides existantes en faveur de l’amélioration de l’habitat privé.

Les projets concernant des propriétaires bailleurs sont aidés à hauteur de 15 %.

Nom du demandeur	PO/ PB	Adresse du logement	Typologie du logement	Type de travaux (ex : mise aux normes, transformation ...)	Montant des travaux + honoraires (HT)	Assiette éligible ANAH	Autres subventions (sur la base éligible ANAH)	Montant de la subvention sollicitée (sur la base éligible ANAH)
BEYSSIER Thierry	PB	619 Chemin du Milieu 84460 CHEVAL BLANC	T3	Sortie d’insalubrité	76 794 €	59 328 €	ANAH: 20 765 € (35%) Prime vacance : 1 500 € CD84 : 5 933 € (10%) Prime Région : 2 966 € (5%) Prime : 2 966€ (5%) Total des autres subv : 57.5 % de l’assiette éligible de l’ANAH	8 899 € (15%)

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- ACCORDE les subventions détaillées ci-dessus pour un montant de 8 899.20 € au titre de LMV Agglomération, correspondant à 15 % du coût H.T des travaux et honoraires engagés sur l’assiette éligible de l’Anah.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents aux articles ci-dessus.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Elisabeth AMOROS



Patrick SINTES



